

**LAURELINE M.**

**Professeur des écoles  
Education nationale (Lahitte-Toupière)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Professeur des écoles : j'enseigne selon les programmes officiels de l'éducation nationale, à des élèves de CE2, CM1 et CM2 dans une petite école rurale.  
Directrice de l'école : je gère la partie administrative de l'école.

**Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?**

- 2001-2002 : Licence Sciences de la vie et de la Terre obtenue à l'UPPA (64).
- 2002-2003 : PE1 : Préparation au concours de professeur des écoles à Perpignan (66).
- 2003 : Concours obtenu.
- 2003-2004 : PE2 : Professeur des écoles stagiaire : année de formation (rémunérée) pour être professeur des écoles à Montpellier (34).
- 2004 à 2012 : Professeur des écoles titulaire en zone prioritaire à Béziers (34).
- 2012 à aujourd'hui : Professeur des écoles en zone rurale à Lahitte-Toupière (65).

Parallèlement à mon emploi de professeur des écoles :

- 2010 : Diplôme professionnel : CAFIPEMF obtenu à l'IUFM de Montpellier (diplôme pour être maître formateur et former les futurs enseignants).
- 2011 : Diplôme professionnel : Liste d'aptitude directeur d'école.
- 2012 : Diplôme professionnel : Enseignement des langues vivantes habilitation définitive.
- 2012 : Diplôme universitaire : Master 2 en Sciences de l'éducation obtenu à l'université de Montpellier.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?**

La licence était nécessaire pour passer le concours de professeur des écoles, d'où mon parcours initial.

En comparant avec des collègues qui avaient fait d'autres licences, je me suis rendue compte que la licence de sciences est celle qui forme le mieux au concours de prof. des écoles.

C'est une licence avec de nombreuses heures en présentiel et de nombreuses heures de travail à la maison (rédaction de comptes rendus), d'où une organisation à avoir dans le travail dès le début et qui sert dans la préparation au concours et dans l'organisation de la classe.

De plus, en sciences, on nous demande un bon niveau en mathématiques et de savoir rédiger (d'où des connaissances en français), or pour le concours c'est ce que l'on nous demande. (Des amis qui ont fait une licence littéraire étaient perdus dans des exercices de mathématiques niveau concours, même chose dans l'autre sens avec une licence de math. pour le français).

Je reste donc persuadée que la licence de sciences est l'une des plus adaptées au métier de professeur des écoles.

Enfin, les enfants de l'âge de l'école élémentaire sont naturellement attirés par la nature et les animaux. Avoir fait une licence de sciences me permet de répondre assez facilement à de nombreuses questions qu'ils se posent alors que je vois mes collègues assez embarrassés quand un élève leur pose une question. (D'ailleurs à Béziers, j'étais devenue la maîtresse référente en sciences, de l'école et je faisais les cours de sciences aux 6 classes de CE2, CM1 et CM2).

Il est plus facile de trouver une réponse à une question d'histoire ou de français qu'à une question de sciences quand on n'a aucune formation dans le domaine.

En ce qui concerne l'UPPA, j'ai apprécié le fait que la structure soit plus petite qu'une grande université (comme Montpellier).

J'ai le souvenir de certains professeurs/chercheurs qui prenaient le temps de discuter à la fin du cours pour réexpliquer une notion. Ce que j'ai moins vu à Montpellier.